



Ordonnance de télécom CRTC 2010-688

Version PDF

Ottawa, le 16 septembre 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Compton Cable TV Limited/Bell Canada	Entente de service de relais téléphonique	8340-C162-201014513	le 8 septembre 2010

Secrétaire général